



APPEL DE CANDIDATURES – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tennis Québec est à la recherche de candidats afin de pourvoir neuf (9) postes au sein de son conseil d'administration. Si vous êtes passionné de tennis, possédez de l'expérience dans le milieu sportif, avez travaillé au sein d'une organisation sans but lucratif québécoise, avez des connaissances approfondies dans le domaine de la gestion des organisations et des activités, des ressources humaines, de la comptabilité, des finances, de la planification stratégique ou détenez toute autre expérience professionnelle ou personnelle qui, selon vous, serait un atout vous permettant de contribuer au développement du tennis à l'échelle québécoise, la Fédération vous invite à postuler dès aujourd'hui.

Tous les administrateurs de Tennis Québec ont comme mandat de s'assurer que la Fédération met tout en œuvre afin d'assurer le rayonnement du tennis partout sur le territoire québécois. La mission, la vision et les valeurs de Tennis Québec sont les guides qui doivent en tout temps informer les administrateurs et orienter leurs actions et décisions.

Mission, vision et valeurs

a) Mission

Développer et encadrer le tennis au Québec, de façon sécuritaire, dans le but de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et actif.

b) Vision

Être reconnue comme la référence et un partenaire indispensable pour la communauté du tennis au Québec.

c) Valeurs

- **Excellence** : Nous cherchons constamment à nous améliorer et nous dépasser.
- **Passion** : Notre motivation et notre engagement font en sorte que Tennis Québec est prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.
- **Inclusion** : Le tennis est un sport accessible pour tous et toutes.
- **Coopération** : Prônant le travail d'équipe et l'ouverture d'esprit, Tennis Québec est fière d'être votre partenaire dans les différents contextes de la pratique sportive (de la découverte à la haute performance).
- **Éthique** : Tout joueur de tennis mérite de pratiquer son sport dans un environnement sécuritaire et dans lequel le respect de soi et des autres est valorisé.

La sécurité est fondamentale

Tennis Québec a la responsabilité fondamentale de protéger tous les adeptes du tennis au Québec en leur offrant un environnement sécuritaire, juste et dans lequel on peut avoir confiance, et ce, à tous les niveaux et à tous les paliers de la pratique.

Intégrité

Toute l'équipe de Tennis Québec s'engage à accomplir son travail de façon honnête et éthique en respect de toutes les lois, normes et règles qui régissent la Fédération. Qui plus est, nous sommes responsables et imputables de nos actions individuelles et collectives.

Approche positive

Bien que nous soyons une petite équipe faisant face à une charge imposante de travail et un lot équivalent de responsabilités, l'équipe de Tennis Québec est soucieuse de mettre en place une approche collégiale et solidaire au sein d'un environnement professionnel positif. Nous croyons fermement que notre travail génère une grande plus-value au sein de la communauté québécoise du tennis et peut se faire dans une atmosphère conviviale où règnent plaisir et le respect. À titre d'équipe, nous célébrons nos succès ensemble et faisons face aux multiples défis d'un front commun.

Les piliers opérationnels

Tennis Québec met continuellement sur pied différents programmes qui assurent un développement efficace dans tous les contextes de la pratique sportive :

- a) la découverte;
- b) l'initiation;
- c) la récréation;
- d) la compétition;
- e) la haute performance.

Le conseil d'administration

La gouvernance organisationnelle est un sujet sérieux pour Tennis Québec et requiert de constants efforts et réflexions afin de répondre aux préoccupations et attentes du milieu sportif ainsi que celles des diverses autorités de régulation. Le conseil d'administration de Tennis Québec (CA) s'engage à faire en sorte que Tennis Québec dispose d'un système de gouvernance organisationnelle efficace qui apporte une valeur ajoutée et aide Tennis Québec dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs. Il appartient au CA de prendre les actions nécessaires et d'établir les principes, les standards, les processus et procédés requis en fonction des besoins et circonstances.

Le conseil d'administration de la Fédération est composé de onze (11) personnes. Tout administrateur demeure en fonction pour un terme de deux (2) ans et peut siéger jusqu'à un maximum de trois (3) termes.

Mandat de l'administrateur

À titre de membre du CA, chaque administrateur doit :

- a) remplir les exigences et les obligations légales d'un administrateur qui incluent une compréhension exhaustive des rôles statutaires et fiduciaires;
- b) représenter les intérêts de toutes les parties prenantes sur le plan de la gouvernance de Tennis Québec, s'assurant que les intérêts de Tennis Québec soient primordiaux; et
- c) participer à la révision et à l'approbation des politiques et stratégies de Tennis Québec et suivre leur mise en œuvre.

Devoirs et responsabilités

À titre de membre du CA, chaque administrateur doit :

- a) faire preuve de discernement et agir avec intégrité;
- b) employer ses compétences, expérience et influence de façon constructive;
- c) être disponible à titre de ressource pour les gestionnaires et le CA;
- d) respecter la confidentialité des informations obtenues en lien et lors des réunions du CA;
- e) conseiller, s'il y a lieu, la présidence et la direction générale lorsque de nouvelles informations et/ou du matériel significatif sont présentés lors d'une réunion du CA;
- f) comprendre la différence entre gouvernance et gestion, et ne pas s'immiscer dans les dossiers qui sont la responsabilité des gestionnaires;
- g) être conscient des zones de conflit, réelles ou perçues, et adopter une position objective;
- h) au besoin, communiquer avec la présidence et la direction générale entre les réunions;
- i) démontrer un désir et être disponible pour des consultations individuelles avec la présidence et la direction générale;
- j) évaluer le travail de la direction générale de Tennis Québec;
- k) aider à maximiser la plus-value pour les parties prenantes.

Il est attendu que les administrateurs participent activement aux réunions trimestrielles du CA et à celles des comités statutaires auxquels ils ou elles sont nommé(e)s, qu'ils ou elles communiquent clairement et ne soient pas dans une position de conflit d'intérêt.

Champs d'expertise et profils professionnels des membres du conseil

Tennis Québec a identifié un certain nombre de champs d'expertise et de profils professionnels souhaités parmi son conseil d'administration. Au-delà de cette expertise et expérience professionnelle, l'engagement au sein du milieu du tennis ou d'autres sports fédérés à titre d'athlète, d'entraîneur, d'officiel, d'organisateur ou d'administrateur sont des atouts fortement considérés.

Exemples de champs d'expertise et profils professionnels recherchés :

- Finances et comptabilité
- Stratégie / planification stratégique
- Technologies de l'information
- Ressources humaines
- Gouvernance
- Philanthropie
- Marketing et communications
- Relations gouvernementales
- Contacts avec le milieu des affaires
- Développement organisationnel
- Infrastructure et immobilier
- Organisation d'événements et gestion de projet
- Aspects juridiques et légaux

Processus de mise en candidature

Afin de présenter un dossier de candidature complet, toute personne intéressée à postuler doit soumettre les documents suivants :

- Bulletin de mise en candidature (Annexe 1, page 5) dûment complété;
- Auto-évaluation des expériences et expertises professionnelles (Annexe 2, page 6);
- Une lettre de motivation (maximum de deux (2) pages);
- Un curriculum vitae.

Le dossier de candidature ainsi que les documents additionnels doivent être envoyés à l'adresse andreeanne.martin@tennis.qc.ca avant le vendredi 20 mai 2022 à 17 h 00.

ANNEXE 1

Bulletin de candidature – Conseil d’administration de Tennis Québec

Candidat(e)

*Toute personne doit être membre de Tennis Québec afin de pouvoir déposer sa candidature.

Genre	Numéro de licence*	Adresse	
F H X			
Prénom		Ville	
Nom de famille		Province	Code postal
Courriel		Téléphone 1	Téléphone 2
Occupation professionnelle			
Domaine professionnel			
Titres professionnels et années d’obtention			
Expérience au sein d’un conseil d’administration [Organisation, poste, année(s)]			

Signé à (ville)		Signature (image de votre signature manuscrite ou signature électronique Adobe)
le (sélectionner la date directement dans le calendrier ci-contre)		

Le dossier de candidature ainsi que les documents additionnels doivent être envoyés à l’adresse andreanne.martin@tennis.qc.ca avant le vendredi 20 mai 2022 à 17 h 00.

ANNEXE 2

Auto-évaluation des expériences et expertises professionnelles

Pour Tennis Québec, la composition de son conseil d'administration revêt une grande importance et l'objectif premier de la Fédération est toujours de pouvoir compter sur des personnes talentueuses, passionnées et visionnaires issues de divers secteurs professionnels et sphères organisationnelles. En fonction de la composition du CA au moment où un ou des postes sont à combler, les champs d'expertise recherchés sont appelés à changer légèrement. Ceci dit, Tennis Québec recherche en tout temps des personnes ayant des expériences et expertises professionnelles variées parmi la liste suivante.

Veuillez évaluer votre niveau d'expérience et d'expertise selon le barème qui suit :

- Élevé
- Moyen
- Faible

Expériences et expertises professionnelles	Auto-évaluation		
	Élevé	Moyen	Faible
Finance et comptabilité			
Stratégie / planification stratégique			
Technologies de l'information			
Ressources humaines			
Gouvernance			
Relations gouvernementales			
Philanthropie			
Contact avec le milieu des affaires			
Marketing et communications			
Aspects juridiques et légaux			
Organisation d'événements / gestion de projet			
Développement organisationnel			
Infrastructure et immobilier			